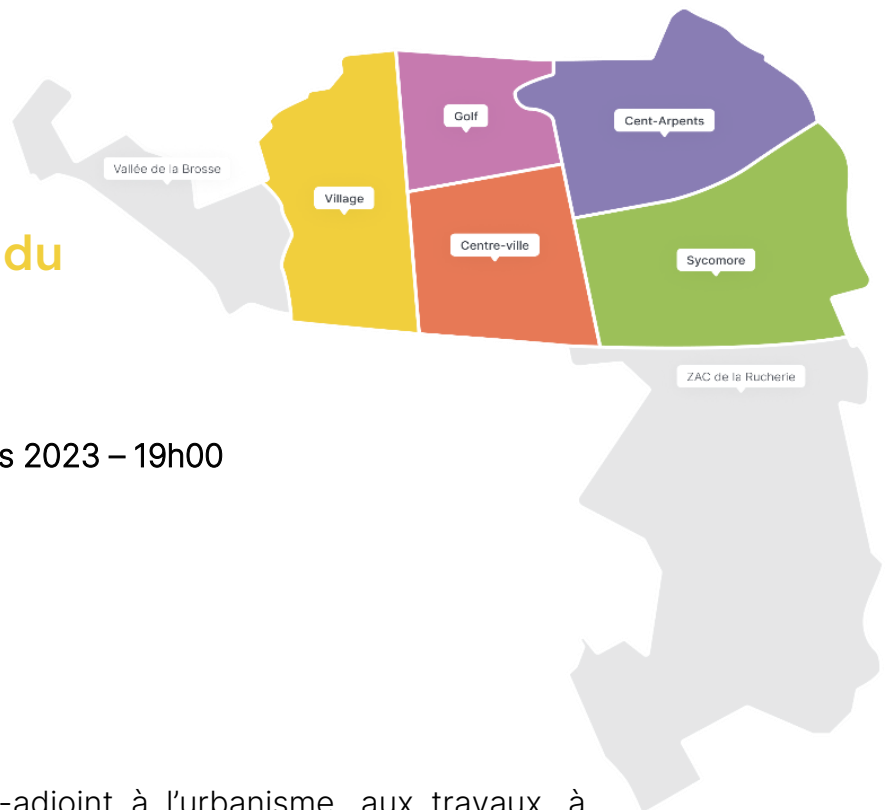


Compte-rendu de la réunion du comité de quartier du Village - Violennes



Réunion plénière – Lundi 6 mars 2023 – 19h00
Salle du Conseil Municipal

Etaient présents :

- Serge Sithisak – Maire-adjoint à l’urbanisme, aux travaux, à l’administration générale et aux comités de quartiers
- Maeva Hiron – collaboratrice de cabinet
- Membres : Thierry Amiech (président du comité de quartier du Village Violennes) Yvon Chrismant – Sandrine Ky – Françoise Leyval – Claire Marcelin – Isabelle Mavier – Hélène Plottier Foure – Alain Randon – Frédéric Revel – Abderrafia Souhali

Invité :

- Jean-Marc Verleene (président du comité de quartier du Golf/Clos Saint-Georges)

Etait excusée :

- Sandrine Fernandes

Ordre du jour :

- 1- Réaménagement de la Rocade de la Croix Saint-Georges
- 2- Extension et travaux de l'école des Violennes
- 3- Végétalisation de la Place de l'Épinette
- 4- Projet d'embellissement du Village
 - Flux de circulation sur le village
 - « Rues témoins » du projet
 - Réaménagement de la Place de Verdun et parking derrière la Mairie
- 5- Sécurité, propreté et lutte contre les incivilités en termes de circulation et stationnement
- 6- Implication du CDQ dans les projets de la ville – La Recyclerie
- 7- Urbanisation en entrée de ville
- 8- Communication, information dans le CDQ
- 9- Retour des Bâtiments de France sur la rénovation des bâtisses non entretenues

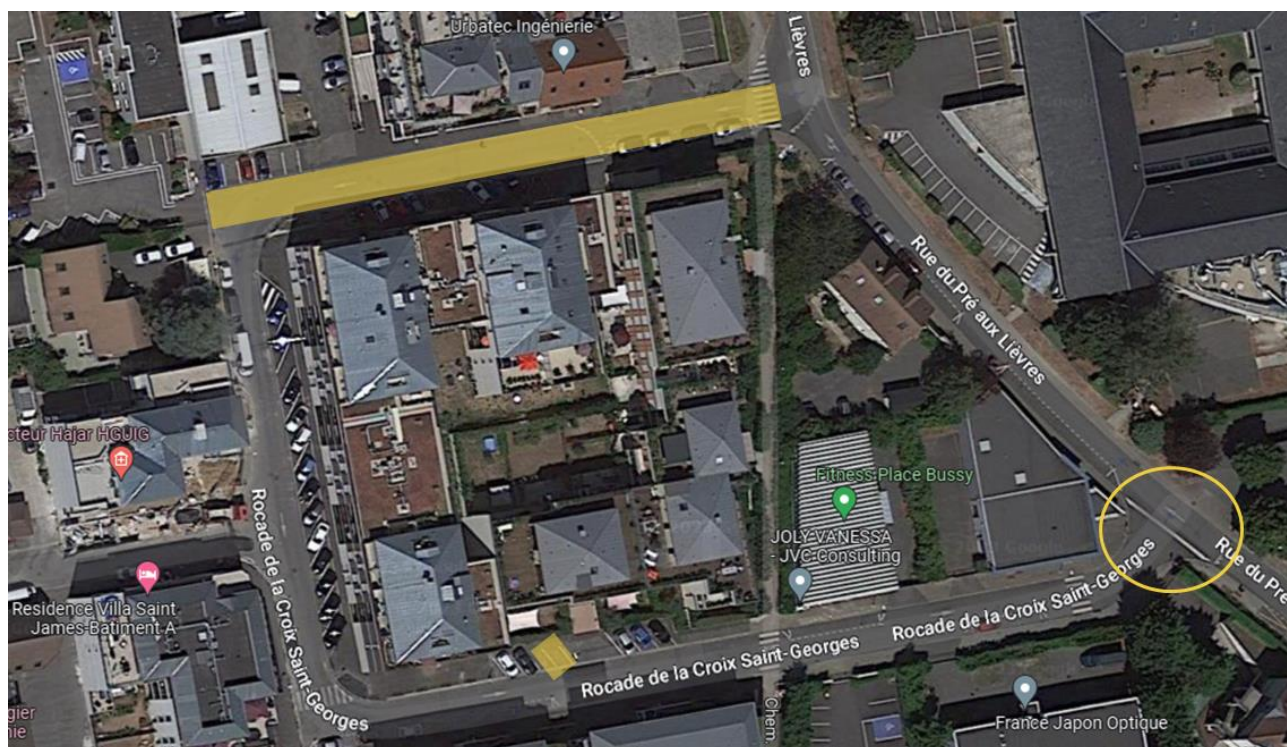
Introduction de séance :

La réunion plénière a été introduite par la raison de la présence de Jean-Marc Verleene, président du comité de quartier du Golf/Clos Saint-Georges. En effet, il n'y a plus de coordinateur des comités de quartier, qui permettait de faire le lien entre les présidents et les membres, Jean-Marc aura un rôle interne de rassemblement des informations et d'interface entre les Présidents des différents comités de quartiers, pour fluidifier les échanges. Il ne devient en aucun cas coordinateur des comités de quartiers.

1- Réaménagement de la Rocade de la Croix Saint-Georges :

Le projet étudié et initié par Frédéric Revel a déjà entraîné une visite sur le terrain avec les services techniques ainsi que plusieurs points lors de réunions plénières, les demandes formulées lors des rencontres ont été intégrées au budget 2023, le projet est chiffré et a été réfléchi et provisionné sur la faisabilité.

Les points qui vont être traités rapidement sont les mises aux normes des passages piétons et accès aux trottoirs ainsi que le réaménagement du stationnement PMR (Personnes à Mobilités Réduites) à côté de l'espace Jean d'Ormesson.



- La 1^{ère} portion de la Rocade de la Croix Saint-Georges est envisagée en double sens. Ce point est soutenu par les membres du Comité de quartier et sera discuté avec les riverains lors d'une concertation courant le mois d'avril.
- Sur proposition des membres du comité de quartier Village/Violennes, un 2^{ème} stationnement PMR sera installé sur la fin de la Rocade de la Croix Saint-Georges en proximité de la présence de la maison de retraite.

- Les changements de positionnement des STOP permettront de réduire la vitesse sur la Rue du Pré aux Lièvres et à l'intersection de la Rue du Pré aux Lièvres et de la Rue de la Traque, à l'avantage des résidents de la Rocade de la Croix St Georges en sortie de la Rocade.
- Il a été demandé par les membres du comité de quartier d'étudier la mise en place de nouveaux stationnements ainsi que de remplacer les potelets blancs en plastiques par un système de sécurité plus dissuasif et esthétique (ex : des pots de fleurs).

Planning en plusieurs phases :

- Organisation d'une visite de terrain – fin mars / début avril 2023
- Organisation d'une concertation avec les riverains pour la mise en double sens – avril 2023
- Mises aux normes + stationnement PMR + signalétique marquage au sol et verticale – avant été 2023

Information : le garage a connu une reprise d'activité ces derniers mois, mais depuis 1 mois celui-ci est de nouveau fermé. Cependant, la propriétaire souhaite vendre l'espace. Pour le moment rien n'est prévu, si un promoteur se positionnait sur l'achat, il serait dans l'obligation de créer des coques de commerce en rez-de-chaussée et de dépolluer tous les sols. Il est à noter qu'aucun achat n'a été effectué ni n'est en cours. Le CdQ souhaite que, dès que la mairie est informée d'un projet que nous en soyons également tenu au courant.

2- Extension et travaux de l'école des Violennes :

L'ouverture de l'extension est prévue pour septembre 2023. Les aspects techniques sont en cours, une fois finalisés, ils seront présentés au comité de quartier, c'est-à-dire le plan du modulaire et l'habillage des murs.

Il a été demandé par les membres du comité de quartier une nouvelle réunion comme celle qui avait eu lieu pour présenter le projet d'extension aux parents d'élèves et riverains. Les membres du comité de quartier regrettent une fois de plus de n'être informés qu'en fin de processus, et de ne pas être associés dans le suivi sur ce projet.

3- Végétalisation de la Place de l'Epinette :

Le dispositif envisagé pour végétaliser la place est de gros pots de plantes. Programmation d'une visite de terrain un samedi matin pour partage de ce projet de végétalisation de la Place de l'Epinette et la Rocade de la Croix-Saint-Georges pour harmoniser cet environnement et donner une cohérence générale à ce projet.

Les membres demandent à ce que soit revu l'implantation des potelets sur la place, avec un remplacement des potelets métalliques par un dispositif de sécurité plus esthétique et plus adapté (bacs à fleurs / arbustes).

4- Projet d'embellissement du Village :

- *Flux de circulation sur le village :*

L'étude sur les flux de circulation a pris plus de temps que prévu en raison de difficultés à configurer les entrées et sorties de ville.

Les membres comprennent la finalité de cette étude, pour autant ils sont surpris de la durée d'attente pour le partage des résultats qui en découlent et s'interrogent sur la réalisation effective de cette étude. Ils renouvellent leur demande que ces résultats leurs soient présentés, sachant que cette étude pourrait avoir un impact sur les projets de la ville sur le village ou bien les projets internes au comité de quartier. Ils rappellent à nouveau leur demande d'être associés à la réflexion sur l'aménagement des flux pour le quartier.

- *« Rues témoins » du projet :*

L'objectif est que le plan de ces « rues témoins » qui serviront de modèle sur les autres rues une fois que les réseaux seront revus, soient présentés aux membres du comité de quartier en amont de la concertation prévue lors de la réunion publique du quartier courant mai ou juin.

Le comité de quartier demande que ce projet d'embellissement des rues du Village soit pensé en cohérence et synergie avec le projet d'aménagement de la Place de Verdun et du nouveau parking derrière la Mairie, pour une bonne cohérence d'ensemble.

- *Réaménagement de la Place de Verdun et parking derrière la Mairie :*

Le parking derrière la Mairie sera bien réalisé, en revanche, à la suite d'une visite de terrain avec les membres du comité de quartier et quelques riverains, celui-ci va être revu sur ses plans notamment en diminuant le nombre de stationnements afin de laisser des espaces verts. Il est demandé en quelques sortes de créer un système hybride dans un but de limiter les impacts pour les riverains.

Bien que le projet d'embellissement du village soit global, il va être réalisé en plusieurs phases. Le projet du parking sera réalisé avant le réaménagement de la Place de Verdun qui sera la clôture de ce grand projet. Est encore en réflexion l'espace accordé au marché, le but étant de lui donner la place qu'il mérite sans pour autant impacter les commerçants déjà présents. De plus, ce réaménagement sera soumis aux règles des Bâtiments de France et au principe de vue protégée vers la Vallée de la Brosse mais aussi depuis la Vallée de la Brosse.

Le comité de quartier réitère sa proposition d'une halle couverte (ouverte) polyvalente de type Baltard, abritant notamment le marché du samedi matin, avec un espace marché agrandi. Il confirme son opposition à la suppression des tilleuls bordant la Place de Verdun, et le souhait du respect de l'esprit briard dans les futurs aménagements de la Place de Verdun.

5- Sécurité, propreté et lutte contre les incivilités en termes de circulation et stationnement :

Lors de la dernière réunion plénière il a été annoncé que la police municipale était entrée dans la délégation de Marc Nougayrol.

La sécurité et la lutte contre les incivilités sont des sujets essentiels à prendre en compte pour améliorer les conditions de vie des buxangeorgiens.

Question posée par les membres du comité de quartier : est-il envisagé de revoir le fonctionnement de la police municipale et est-ce que des actions ou un plan de communication sont en réflexion pour agir sur les incivilités ? Dans ce cadre est-ce que les comités de quartier peuvent être consultés voire intégrés à la réflexion pour aider les services concernées dans leur mission ?

Il est confirmé en séance qu'une nouvelle organisation est en cours de réflexion, et que dans ce cadre, les comités de quartier pourraient y être associés. Dans les semaines à venir Marc Nougayrol reviendra vers les présidents des comités pour exprimer ses attentes et le rôle exact que les membres des comités de quartier pourraient jouer dans cette nouvelle organisation.

Les membres remontent une problématique sur la présence de groupes de jeunes sur la Place de Verdun, cela engendre une forte consommation d'alcool et beaucoup de nuisances sans compter les déchets que la brigade propreté est obligée de ramasser.

6- Implication du CDQ dans les projets de la ville – (ex : La Recyclerie) :

Le 24 novembre 2022, les présidents des comités de quartier ont participé à une réunion en présence de Monsieur le Maire, de Serge Sithisak, Marc Nougayrol, du directeur des services généraux et des responsables des services techniques sur les grands projets de la ville.

Un engagement a été pris pour intégrer les comités de quartier à la conception de chaque projet sous la forme d'ateliers participatifs en faisant bénéficier les services de la Mairie de l'expertise de certains de leurs membres. L'expérience du projet de la Place du Clos est un bon exemple pour illustrer l'importance d'un bon dialogue avec les représentants des comités de quartier.

Les membres mettent en avant le cas de l'installation de La Recyclerie sur la Rocade de la Croix Saint-Georges dans les locaux de l'ancienne crèche des Mille Goûters, installation décidée très récemment et dont le comité de quartier n'a été informé que tardivement et par un pur hasard. Ses membres demandent expressément à être associés à tout projet de ce type, et ce suffisamment en amont, et à ne pas avoir l'information a posteriori / uniquement indirectement.

Les membres du comité de quartier précisent qu'ils ne sont en aucun opposé à cette initiative solidaire et bien au contraire souhaitent y contribuer bénévolement.

7- Urbanisation en entrée de ville :

Suite à l'article sur la future forêt urbaine dans le dernier BussyMag, beaucoup de personnes ont été interpellées sur les constructions annoncées dans les visuels.



Il est important de comprendre et rassurer sur l'aspect de ce bâtiment, sur cet emplacement, il y aura bien un immeuble d'habitation. En revanche, il n'y a rien de programmé pour le moment, c'est-à-dire qu'il n'y pas de projet en cours donc pas de promoteur, ni d'architecte. L'image est donc non contractuelle.

Il s'agit là de plans de projection, EpaMarne effectue des plans comme ceci afin de projeter les gabarits et avoir une vision globale, cependant cela n'engage en rien un quelconque projet.

Serge Sithisak confirme aux membres du comité de quartier que les immeubles d'habitation qui seront implantés sur cet espace seront similaires à ceux existant en entrée de ville.

8- Communication, information dans le CDQ :

Les membres ont transmis un document synthétique sur les relevés effectués lors de marches exploratoires qu'ils ont réalisées dans le quartier Village/Violennes, sur des projets et propositions du comité de quartier et des mesures du mandat du Maire.

Ce document a été traité une première fois par les services de la mairie, il reste quelques informations à venir, il permettra de servir de base pour traiter les relevés et suivre leur évolution.

Les membres du comité de quartier demandent que leurs interlocuteurs leur renvoient ce document en amont de chaque réunion plénière, en intégrant au fur et à mesure les actions menées / les solutions apportées par la Mairie sur tous ces points de signalement (avec une datation des actions entreprises).

9- Retour des Bâtiments de France sur la rénovation des bâtisses non entretenues :

Il a été relaté les difficultés pour demandes ou déclarations de travaux dans le village. En effet, certaines constructions sont soumises à des règles strictes et à l'accord des Bâtiments de France en raison de leur proximité avec la Tour du Pigeonnier qui est un monument classé.

Les instructeurs du service urbanisme restent le contact privilégié dans ces cas-là. Une action groupée reste complexe car chaque propriétaire n'aura pas les mêmes besoins et donc l'instruction ne sera pas la même.

Les membres du comité de quartier alertent sur les risques de défaut d'entretien de la part des propriétaires concernés (en raison des trop fortes contraintes techniques et financières imposées par les BF), ce qui risque à terme de nuire à la qualité et à l'attractivité / à l'esthétique du bâti sur cette zone spécifique du Village.

Informations complémentaires fournies :

[Construire ou faire des travaux dans une zone de protection du patrimoine | Se Loger Construire \(seloger-construire.com\)](#)

[ANABF | Comment éviter l'avis défavorable de l'ABF ?](#)